

Les années 1900.. Mommenheim autrefois

Suite à l'effondrement du fossé rhénan, le village se situe à la limite Nord-Est du Kochersberg, bordé par la Zorn et le canal de la Marne au Rhin. Cette faille provoque d'amples ondulations de collines, l'altitude varie. Le point culminant, au «Weingarten» indique 187 m ; trente mètres plus bas coule la Zorn. La forêt occupe une grande partie du ban : en 1723 sa superficie est de 128 arpents, soit 100 verges de vingt pieds français (Source : «JJ 222 bis de 1723. Archives de Haguenau»). L'épaisse couche de loess prédispose le terroir à une mise en valeur agricole certaine. Son soubassement marneux laisse penser à la présence jadis de cours d'eau importants. La géologie du ban permet une exploitation rentable et variée du sol. Au «Huttendorferberg» une couche de 12 m d'argile, exploitée dès 1835 rentabilise la première tuilerie de Mommenheim, installée au 8, rue de Saverne. Le linteau richement décoré de la porte d'entrée, un moule à tuiles plates «Bieberschwanz», mérite un regard. Des bâtiments de la seconde tuilerie -à ce jour, seule une partie de construction subsiste - abritent une imprimerie locale.

Cette tuilerie en activité de 1918 à 1977 exploite le site de matières premières du «Walhenheimerberg», actuel emplacement de la décharge municipale. Des bâtiments changent d'affectation; ils méritent un arrêt. L'ancienne POSTE, grande bâtisse, place de la gare en face du parking se transforme en maison d'habitation. Citons aussi l'ancienne gare de Mommenheim, rue du Moulin près de la voie ferrée qui demeure une construction de style A.L. Entre les deux lignes de chemin de fer, emplacement actuel du comptoir agricole, rue du Moulin s'étale le dépôt des chemins de fer du réseau Alsace-Lorraine (A.L.). A la sortie du village, rue de Saverne, jusqu'en 1975 existe un embranchement militaire en attente. Lors de conflits, les deux lignes ferroviaires de la localité, «Kriegkurfe» se raccordent rapidement. Volontairement des sites historiques ne sont pas mentionnés ici, ils méritent des commentaires plus étoffés. Une anecdote humoristique mais réelle, explique le début de la ligne, vers Sarreguemines. Le km zéro se situe près du bâtiment de la gare actuelle. Lors de la construction des lignes de chemins de fer vers Haguenau et vers Sarreguemines, la gare de Brumath sert de point de départ des nouvelles voies.

Les habitants du secteur de la gare émettent des réserves, organisent des manifestations et obtiennent gain de cause. Les localités de Vendenheim et de Mommenheim héritent des embranchements de début de ligne. Le refus des habitants de Brumath s'appuie sur l'argument suivant : «Les arrêts prolongés des locomotives à vapeur occasionnent des dépôts de suie sur les légumes, les primeurs cultivés près des voies ainsi qu'à Krautwiller, localité du chou». (L'historien Brumathois J.-J. KIENTZ publie prochainement dans sa revue BROCOMAGUS, le récit complet de cette affaire). Cette requête assure à Mommenheim, une notoriété nationale au niveau du réseau ferroviaire. Le nom de la localité se mentionne sur toutes les cartes du RAIL. La complexité de cette bifurcation identifie une future implantation unique, un modèle pour la formation du personnel du transport. Ce sujet se traite dans une future publication. La cession d'un terrain défriché de 200 verges*** au bord de la Zorn au Duc de CHATILLON permet la construction d'un moulin et l'encaissement par la communauté d'une rente annuelle de 75 florins à perpétuité comme pris de cession. La surface cédée est de l'ordre de 25 hectares, soit 100 arpents alsaciens de l'époque «Hundert Acker» (25 mai 1741).

Mommenheim, village impérial (Moyen-âge).

Aussi loin que remontent les documents consultés, le bourg figure parmi les villages impériaux directement soumis et rattachés au grand bailliage de Haguenau. Mumenheim entre d'office sous contrôle de la Décapole (Zehnstädtebund) dès "sa création en 1342 et officielle-ment le 28 août 1354. Le village est un «Reichsdorf» (village d'empire) relevant de la «Reichslandvogtei» (préfecture impériale) de Haguenau. Les paysans de la localité ne sont donc pas des serfs mais forment une communauté libre, ne reconnaissant que l'empereur comme souverain. *** Verge - unité de mesure agraire équivalent à un quart d'arpent ou 0,1276 ha.

Les archives de Haguenau relatent dans la documentation AA146-1334 à 1372 : «promesses données par Vencelas de Bohême, Berlandvogt (grand-bailli) aux villages impériaux d'Ohlungen, Batzendorf, Wingersheim, Mommenheim, Ettendorf, Morschwiller, Soufflenheim, Surbourg, Gunstett et Eschbach de ne jamais, tant qu'il sera Langvogt (bailli), souffrir qu'ils soient détachés de la Landvogtey (bailliage), ni distraits de la juridiction du Schultheiss de Haguenau ; diplôme de l'empereur CHARLES IV, qui maintient la ville de Haguenau dans le droit dont elle jouit de se faire aider, dans les expéditions militaires, du contingent et de subsides des villages impériaux ; promet de ne jamais séparer lesdits villages de la Landvogtey ; de ne jamais les détacher les uns des autres, les vendre ni les engager ; révoquant et cassant tout acte qui serait contraire ces prescriptions». Un écoutète (en alsacien «Schultz» ; en allemand «Schultheiss») exerce la justice au nom du grand-bailli.

Des audiences de la préfecture de Haguenau se tiennent à Mommenheim. Les archives relèvent des faits divers en rubrique DD45-1553 à 1613, comme «demande de bois de construction faite par des bourgeois de Haguenau et par les communes de Surrebourg, Sufflenheim, Mommenheim, Dürrenbach». Dans une étude généalogique et dans la signification des «Hofname» apparaissent les Schultz de Mommenheim. (Thème traité dans un cahier en élaboration).

Démographie de la localité, temps modernes au début du XX' siècle, rapide aperçu.

Sous l'autorité de la ville de Haguenau, la population demeure catholique. La guerre de Trente Ans modifie la composition de la population. Etre sous autorité d'une ville libre engendre des devoirs, attribue des avantages encore visibles de nos jours. Notre commune, si elle n'est point bourgeoise, ressent plus d'affinités naturelles pour les grandes agglomérations urbaines. Il en est de même pour le village de Minversheim, impérial et catholique comme Mommenheim. Historiquement la guerre de Trente Ans marque de son empreinte la région alsacienne. La ville haguenvienne épargnée par l'occupation suédoise protège son emprise territoriale. Les soldats haguenviens sèment la terreur dans les villages sortant de leur dominance contractuelle: «Zu Asche verbrannt» (réduire en cendre) peut-on lire sur le Registre paroissial de Pfaffenhoffen en 1633, par exemple. L'éclatement du Saint Empire Romain au moment de la Réforme vers 1608 ainsi que le rattachement de l'Alsace à la France en 1648, modifient la composante démographique.

Les communautés juives alsaciennes durant une grande période du Moyen-âge résident en zone urbaine. Massacrés en 1349, les Israélites de Strasbourg sont chassés définitivement en 1388. Avant la fin de la période médiévale, ils se réfugient dans les campagnes. N'ayant pas le droit de posséder la terre, les émigrés ne deviennent pas de véritables agriculteurs. A une époque où le crédit agricole est inexistant, les Juifs alsaciens endossent le rôle de prêteurs sur gages. Dans les généalogies de nombre de familles judéo-alsaciennes, on relève fréquemment des ancêtres marchands de bestiaux et en particulier vendeurs de chevaux. Les négoce de tissus et ferrailles présentent une activité croissante pour cette communauté bloquée dans la zone rurale. Les ventes à domicile, le porte-à-porte s'identifient à cette époque sous la profession de colporteur ou trafiquant. Le commerce intègre la nouvelle population à notre village. Les Israélites s'installent aux intersections des communications. Les interdictions urbaines régissent le flux israélite. Mommenheim bénéficie de l'apport de cette communauté ; le commerce et la culture émancipent ce petit village. Le peuple juif trace une grande page d'histoire de notre village.

Relevons deux années repères comme exemple:

- 1760 pour une population de 93 habitants, 77 sont de religion catholique et 16 appartiennent au culte israélite.
- 1851 pour une population de 1411 personnes, on dénombre 1085 catholiques, 2 protestants et 324 israélites.

Les juifs progressent plus rapidement que les catholiques, de 17 % à 23 % en moins d'un siècle. La lecture des résultats du dénombrement des Juifs résidant en Alsace, ordonné par Louis XVI en juillet 1784, nous montre à l'évidence la structure essentiellement rurale du judaïsme alsacien à la veille de la Révolution. Le cimetière israélite existe depuis 1885, une synagogue de belle prestance voit le jour en 1904. A Mommenheim sont nés deux israélites de renom sous le patronyme de KAHN. Bien que de familles différentes, leurs parcours méritent le respect. Salomon KAHN né à Mommenheim, le 5 novembre 1853, grand Rabbin et historien, siège à l'académie de Nîmes, où il décède le 11 janvier 1931. Zadoc illustre le nom KAHN, lui octroie une réputation mondiale dans la communauté juive, marque de son empreinte le judaïsme français. Né à Mommenheim, le 18 février 1839, fils de Lazard KAHN, trafiquant en notre localité, cet enfant du village occupe des fonctions de responsabilités. La revue du KOCHERSBERG retrace la biographie que je lui consacre lors d'un écrit concernant notre commune. En 1869, Zadoc a 30 ans ; la communauté israélienne le nomme Grand Rabbin de Paris. En 1890 à 51 ans, le poste de Grand Rabbin de France lui est attribué, cette fonction reste sienne jusqu'à son décès survenu à Paris le 8 décembre 1905 (un cahier des Juifs à Mommenheim est en élaboration).

Marcel ANTONI